



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Planète Enfants & Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Planète Enfants & Développement
53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Planète Enfants & Développement

53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de l'association Planète Enfants & Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Planète Enfants & Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons vérifié que les modalités, retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée au paragraphe G de l'annexe « Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public », et au paragraphe H de l'annexe « Présentation du CER 2024 », et sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration de l'état des avantages et ressources en provenance de l'étranger, mentionné dans la note F.4. de l'annexe des comptes annuels « Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger », sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2022-04 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 juin 2025

KPMG SA

Erik Boulois

Associé

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2024

Actif		Exercice 2024* (Euros)			Exercice 2023 (Euros)	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 059	6 232	3 827	400
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	10 059	6 232	3 827	400	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. Industriels						
Autres immobilisations corporelles		13 395	13 106	289	1 043	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours		36 652	28 039	8 613	0	
Avances et acomptes						
TOTAL	50 047	41 145	8 902	1 043		
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	10 021	238	9 783	6 117	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
TOTAL	10 021	238	9 783	6 117		
TOTAL I		70 127	47 615	22 512	7 560	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis	3 061		3 061	2 088
		Marchandises				
	TOTAL	3 061	0	3 061	2 088	
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande	160		160	160
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	700	0	700	
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	4 304 463	13 547	4 290 916	1 236 394
	TOTAL	4 305 323	13 547	4 291 776	1 236 554	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	1 480 231		1 480 231	1 764 422	
	Charges constatées d'avance	600		600	12 462	
TOTAL II		5 789 215	13 547	5 775 668	3 015 527	
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		5 859 342	61 162	5 798 180	3 023 086	
Engagements donnés	Legs nets à réaliser					
	Acceptés par les organes statutairement compétents Autorisés par l'organe de tutelle					

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2024

Passif (avant répartition)		Exercice 2024* (Euros)	Exercice 2023 (Euros)
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		300 000	300 000
		Fonds propres complémentaires	
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Apports	
		Legs et donations	
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation			
Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	<i>Dont Réserves des Activés sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
	181 634		
	Réserves		
	Autres		
Report à nouveau		179 480	160 802
<i>Dont Report à Nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
Excédent ou Déficit de l'exercice		-67 164	18 678
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>			
SITUATION NETTE		593 949	479 480
Autres fonds	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I		593 949	479 480
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
		477 365	674 710
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		477 365	674 710
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS III		0	0
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	154		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	31 125	55 837	
	Avances et acomptes reçus (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	213 103	266 147	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	22 862	28 871	
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	4 459 621	1 518 042	
	Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		4 726 866	1 868 896
ECART DE CONVERSION PASSIF V			
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)		5 798 180	3 023 086
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	1 993 502	1 868 896	
	(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	2 733 363		
	(3)Dont emprunts participatifs		
	0		
Engagements reçus			

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2024

Compte de résultat		Exercice 2024* (Euros)	Exercice 2023 (Euros)
Produits d'exploitation	Cotisations	54 480	57 380
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	5 134	7 391
	Ventes de prestations		1 050
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Subventions d'exploitation		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 818 770	2 804 461
	Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médicosociales		
	versements des fondateurs ou consommations de la cotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	429 823	398 272
Mécénats	123 299	107 402	
Legs, donations et assurances-vie	-	-	
Contributions financières	864 148	739 906	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 380	6 200	
Utilisations des fonds dédiés	745 356	550 544	
Cotisations			
Autres produits	4 134	4 046	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	4 049 525	4 676 652
Charges d'exploitation	Marchandises	2 470	4 110
	Achats		
	Variation de stocks	-	-1 299
	Matières premières et autres approvisionnements	477	
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 368 121	1 947 113
	Aides financières	566 453	754 541
	Impôts, taxes et versements assimilés	46 910	22 661
	Salaires et traitements	788 446	521 511
	Charges sociales	282 912	211 161
	Autres charges de personnel (1)	562 955	515 123
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 668	1 631
Dotations aux provisions	-		
Subventions versées par l'association			
Reports en fonds dédiés	477 365	674 710	
Autres charges	2 449	538	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	4 103 272	4 651 801
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		- 53 747	24 852
	Produits financiers de participations		

Produits financiers	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	6 116	6 397
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	4 807	6 433
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	10 923	12 830
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	-	
	Différences négatives de change	18 811	19 004
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	18 811	19 004
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		- 7 888	- 6 174
	(1) Dont personnel de droit local	455 988	360 817

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2024

Compte de résultat (suite)		Exercice 2024 (Euros)	Exercice 2023 (Euros)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	-	0
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 529	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	5 529	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		- 5 529	0
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		4 060 448	4 689 483
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		4 127 612	4 670 804
EXCEDENT OU DEFICIT		- 67 164	18 678
<i>nt ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>			
Produits			
	Bénévolat	10 328	14 811
	Prestations en nature	21 200	20 830
	Dons en nature	350	1 530
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	350	1 530
	Prestations en nature	21 200	20 830
	Personnel bénévole	10 328	14 811



Association

Planète Enfants & Développement

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2024

A.	Missions et Moyens de l'association	3
B.	Principes, règles, et méthodes comptables.....	3
C.	Faits marquants	4
D.	Informations relatives au Bilan	4
1	Bilan actif.....	4
1.1	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux.....	4
1.2	Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation	4
1.3	Créances.....	5
1.4	Disponibilités.....	6
2	Bilan Passif.....	7
2.1	Fonds associatifs.....	7
2.2	Fonds dédiés	7
2.3	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	8
2.4	Dettes fiscales et sociales.....	8
2.5	Autres dettes	8
E.	Informations relatives au compte de résultat.....	9
1	– Produits.....	9
2	– Charges.....	9
F.	Autres informations	10
1	- Effectif moyen (en équivalent temps plein).....	10
2	- Informations relatives à la rémunération des dirigeants	10
3	- Information sur les honoraires du commissaire aux comptes	10
4	- Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger	11
G.	Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	11
1	Définition des missions sociales	14
3	Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources	15
4	Contributions volontaires en nature.....	15
H.	Présentation du CER 2024.....	16
1	Ressources reportées liées à la générosité du public	18
2	Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public.....	18
3	Contributions volontaires liées à la générosité du public.....	18

A. Missions et Moyens de l'association

Objet social et missions sociales :

L'association Planète Enfants & Développement a pour objet d'assurer la protection et d'œuvrer à l'épanouissement des enfants vulnérables en renforçant les capacités d'acteurs locaux (autorités, sociétés civiles, communautés et familles) et en dénonçant et luttant contre toute forme de discrimination et d'exploitation des enfants.

Moyens mis en œuvre :

L'association développe les moyens suivants pour réaliser son objet, notamment :

- développer directement ou en partenariat tout programme humanitaire, en France ou à l'étranger, pour la réalisation de son objet,
- ouvrir et gérer une ou plusieurs antennes, délégations, bureaux de représentation ou autre,
- mettre en place des actions de communication et de sensibilisation liées à l'objet de l'association et notamment administrer tout site internet,
- élaborer et publier tout document et notamment tout support de communication (lettre, ouvrage, etc.),
- organiser ou participer à des congrès, conférences, salons, forums, ou toute autre manifestation,
- élaborer des partenariats de toute nature avec tout organisme dont la collaboration pourrait lui être utile,
- offrir de manière permanente ou occasionnelle des produits à la vente ou des prestations de services entrant dans le cadre de son objet, ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- se constituer partie civile et ester auprès de tous tribunaux ou instances dans quelque pays que ce soit, après décision du conseil d'administration.

L'association dispose des ressources suivantes :

- des cotisations des membres, de leurs éventuels apports avec ou sans droit de reprise ;
- des subventions ou apports de l'Etat, des institutions européennes, des collectivités territoriales, et de leurs établissements publics ;
- des dons et legs ;
- des recettes provenant de biens vendus, ou de prestations fournies par l'Association ;

B. Principes, règles, et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'autorité des Normes Comptables a adopté le 30 Juin 2022 le règlement n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mise en place par la loi n°2021-1109 du 24 Août 2021 confortant le respect des principes de la République et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 01 Janvier 2023 et constituent un changement de méthode comptable.

C. Faits marquants

En 2024, les activités de l'association sont en recul de 12% suite à la fin des activités de construction de crèches au Cambodge, à l'annonce courant avril d'une baisse de 15% des financements sollicités et déjà engagés sur la Convention Programme Petite Enfance, à l'arrêt des financements publics français au Burkina Faso, et au décalage de démarrage de nouveaux projets dont la signature avec les bailleurs a été plus tardive que prévu.

PE&D intervient désormais également en France, avec la fusion-absorption rétroactive au 1er janvier 2024 de l'association « Chemins d'Enfances » qui vient en aide aux enfants défavorisés ou en situation difficile ainsi qu'à leurs familles et communautés en Ile de France et en Gironde.

D. Informations relatives au Bilan

1 Bilan actif

1.1 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

En application du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC, l'analyse de la variation des immobilisations montre une augmentation de 43 843 (en €) en 2024 par rapport à 2023 :

Compte	Libellé	Total au 31/12/23	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/24
205 000	Logiciels	6 232	-		6 232
205 100	Marques		3 827		3 827
218 200	Matériel de transport		36 652		36 652
218 300	Matériel bureau informatique	4 675	3 364	-	8 039
218 400	Mobilier	5 356	-	-	5 356
Total des immobilisations		16 263	43 843	-	60 106

L'augmentation des immobilisations brutes est la conséquence de la fusion-absorption de Chemins d'Enfances au 1/1/2024.

1.2 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

En application du règlement n° 2002-10 du CRC, les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Infrastructure-bâtiments	Linéaire	50 ans
Installations techniques, générales	Linéaire	2 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

La variation des amortissements entre 2023 et 2024 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/23	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/24
280 500	Amort. Logiciels	5 832	400		6 232
281 820	Amort. Matériel de transport		28 039		28 039
281 830	Amort. Mat.bur.& informat.	3 632	4 118		7 750
281 840	Amort. mobilier	-	5 356		5 356
Total des immobilisations		9 464	37 913	-	47 377

L'augmentation intègre la reprise des amortissements cumulés de Chemins d'Enfances au 1/1/2024, qui s'élevait à 28911 euros

1.3 Créances

Les autres créances, pour un montant brut de 4 290 916 €, se décomposent comme suit :

	au 31/12/2023	au 31/12/2024
Subventions à recevoir		
Subventions à recevoir (publiques)	1 092 709	2 436 296
Contributions à recevoir (privées)	87 940	1 794 131
Débiteurs divers	73 672	74 036
Produits à recevoir	-	
Total Brut	1 254 321	4 304 463
Dépréciation de créances	- 17 927	- 13 547
Total Net	1 236 394	4 290 916

De gros contrats pluri annuels ont été signés en 2024, ce qui se reflète dans le montant des subventions publiques et contributions privées à recevoir. Le détail est ci-dessous.

- Subventions & contributions à recevoir :

Conformément au règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions & contributions à recevoir inscrites à l'actif sont constituées des financements obtenus pour le montant total des conventions, déduction faite des sommes encaissées. Leurs échéances et leurs destinations se présentent comme suit :

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Subventions à recevoir (publiques)	1 793 631	1 306 789	486 842
Burkina Faso	200 000	100 000	100 000
France	65 304	65 304	0
Multi-pays	1 492 790	1 105 948	386 842
Vietnam	35 537	35 537	0
Contributions à recevoir (privées)	2 436 296	929 636	1 506 660
Burkina Faso	1 614 860	388 269	1 226 591
Cambodge	532 000	372 460	159 541
France	30 000	30 000	0
Inde	20 600	10 300	10 300
Multi-pays	203 836	93 608	110 228
Népal	10 000	10 000	0
Vietnam	25 000	25 000	0
TOTAL	4 229 927	2 236 425	1 993 502

Débiteurs divers à moins d'1 an :

Le solde du compte débiteurs divers se détaille comme suit (en €) :

	31/12/2023	31/12/2024
Fournisseurs Burkina Faso		829
Avances PED Burkina Faso	90	952
Personnel PED Burkina Faso	106	321
Avances partenaires Burkina Faso	-	1 402
Avances partenaires Vietnam	2 677	11 651
Avances partenaires Népal	28 351	4 408
Avances partenaires Cambodge	15 949	22 951
Avances partenaires Inde	-	4 276
Donateurs CRE		433
Organismes sociaux		
Autres Crédeurs divers	20 827	18 151
TPV	3 089	74
Lyra		7 410
Hello Asso	262	1 142
Paypal	59	
Stripe	354	
Facebook	45	35
Créances&avances Personnel siège	1 864	
TOTAL	73 672	74 036

- Dépréciations créances

La créance vis-à-vis d'un ancien salarié est dépréciée à hauteur de 13 547 €. Les créances sont dépréciées selon les règles en vigueur.

1.4 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours mensuel inforeuro de décembre 2024 soit :

Burkina-Faso	1 € =	655,957	XOF
Cambodge	1 € =	4 239,50	KHR
Etats-Unis	1 € =	1,0542	USD
Népal	1 € =	142,7784	NPR
Vietnam	1 € =	26 760.867	VND
Laos	1 € =	23 200.31	LAK

Après conversion aux taux mentionnés ci-dessus, les disponibilités nettes en banque et caisses s'élèvent à **1 480 231 € au 31/12/2024** contre **1 764 422 € au 31/12/2023**.

2 Bilan Passif

2.1 Fonds associatifs

Les fonds propres et les fonds associatifs au 31 décembre 2024 s'élèvent à **593 349 €** et sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Comptes au 31/12/2023	Reprise	Affectation	Comptes au 31/12/2024
102	Fonds associatif sans droit de reprise	300 000			300 000
102	Fonds propres complémentaires	-			-
106	Réserves	-		181 634	181 634
110/119	Report à nouveau	179 480			179 480
120	Résultat de l'exercice 2024				- 67 164
Total		479 480	-	181 634	593 949

2.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à **477 365 € au 31/12/2024** contre **745 356 euros au 1^{er} janvier 2024** (au 31/12/2023, 674 710 € au chez PE&D et 70 646 euros chez Chemins d'Enfance), et se présentent de la façon suivante :

- Décomposition par pays

Pays	Fonds dédiés 31/12/2023	Fonds dédiés 01/01/2024	Fonds reçus en 2024	Charges sur projets	Fonds dédiés 31/12/2024
Burkina Faso	57 940	57 940	461 595	487 230	32 305
Cambodge	190 080	190 080	969 401	1 099 681	59 800
Multi-Pays	298 112	298 112	494 828	466 240	326 700
France *		70 646	438 525	509 171	0
Laos	12 080	12 080	39 303	51 383	0
Togo	0	0	76 658	76 658	0
Népal	8 900	8 900	215 220	207 520	16 600
Vietnam	66 200	66 200	315 017	371 517	9 700
Inde	41 398	41 398	44 179	53 317	32 260
	674 710	745 356	3 054 725	3 322 716	477 365

* fonds issus de la fusion avec Chemins d'Enfances au 01/01/2024

Le niveau de fonds dédiés reflète un décalage dans la mise en œuvre de certaines activités des programmes. Il intègre également les dons collectés lors de la soirée de générosité pour des activités devant se dérouler début 2025.

- Produits constatés d'avance

Le solde du compte « produits constatés d'avance » d'un montant total de 4 459 621 € concerne les financements obtenus dont l'utilisation est reportée sur les exercices futurs et se détaille comme suit :

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Subventions à recevoir (publiques)	1 793 631	1 306 789	486 842
Burkina Faso	200 000	100 000	100 000
France	65 304	65 304	0
Multi-pays	1 492 790	1 105 948	386 842
Vietnam	35 537	35 537	0
Contributions à recevoir (privées)	2 436 296	929 636	1 506 660
Burkina Faso	1 614 860	388 269	1 226 591
Cambodge	532 000	372 460	159 541
France	30 000	30 000	0
Inde	20 600	10 300	10 300
Multi-pays	203 836	93 608	110 228
Népal	10 000	10 000	0
Vietnam	25 000	25 000	0
TOTAL	4 229 927	2 236 425	1 993 502

2.3 Dettes fournisseurs & comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les factures non parvenues ou non arrivées à échéance, liées à l'activité courante de l'association. Elles sont toutes à échéance de moins d'un an.

Le poste s'élève à **31 125 € au 31/12/2024** contre **55 837 € au 31/12/2023**.

2.4 Dettes fiscales et sociales

Le poste « Dettes fiscales et sociales » se décompose comme suit (en €) :

Dettes fiscales et sociales	31/12/2023	31/12/2024
Personnel, charges à payer	43 117	38 114
Organismes sociaux	208 303	147 292
Provisions congés payés	11 165	15168,79
Etats et autres collectivités publiques	-	12529
Taxe sur les salaires	3 562	
Formation continue	-	-
TOTAL	266 147	213 103

2.5 Autres dettes

Les autres dettes ont évolué comme suit (en €) :

Autres dettes	31/12/2023	31/12/2024
Partenaires	22 494	5 697
Créditeurs divers	6 376	17 165
TOTAL	28 871	22 862

E. Informations relatives au compte de résultat

1 – Produits

Les produits par financeur s'élevaient à :

Financeur	2023	%	2024	%
Union Européenne	193 481	4,1%	136 005	3,4%
Agence Française de Développement	1 568 027	33,5%	1 463 080	36,1%
Organisations Internationales	1 174 730	25,1%	315 693	7,8%
Coopération décentralisée	178 182	3,8%	169 582	4,2%
Régions et départements	1 352	0,0%	91 283	2,3%
autres subventions publiques	82 254	1,8%	61 972	1,5%
Fondations & mécénat d'entreprise	296 915	6,3%	292 472	7,2%
Autres fondations	513 969	11,0%	609 984	15,1%
Associations	91 747	2,0%	197 324	4,9%
Prestations non lucratives	0	0,0%	91 021	2,2%
Legs et libéralités	0	0,0%	0	0,0%
donateurs privés	557 124	11,9%	607 761	15,0%
Divers	18 870	0,4%	13 348	0,3%
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	4 676 652	100%	4 049 525	100%

Les produits diminuent de 13% en 2024 avec la fin, début 2024, du financement de la Banque Mondiale sur les constructions de crèches dans les villages au Cambodge, l'annonce courant avril d'une baisse de 15% des financements sollicités et déjà engagés sur la Convention Programme Petite Enfance, l'arrêt des financements publics français au Burkina Faso, et au décalage de démarrage de nouveaux projets dont la signature avec les bailleurs a été plus tardive que prévu.

Cette diminution est compensée partiellement par l'intégration des activités « Chemins d'Enfances » en France et le démarrage en fin d'année d'un programme pluriannuel de renforcement de l'éducation préscolaire au Burkina.

2 – Charges

La répartition des charges 2024 par destination est la suivante (en €) :

	2023		2024	
	montant €	en %	montant €	en %
Burkina Faso	668 432	14,3%	454 781	11,0%
Cambodge	1 647 968	35,3%	954 839	23,1%
Inde	64 307	1,4%	45 999	1,1%
Népal	220 011	4,7%	185 931	4,5%
Vietnam	347 137	7,4%	325 387	7,9%
Laos	28 925	0,6%	42 612	1,0%
Togo	16 040	0,3%	63 956	1,5%
France	9 924	0,2%	450 801	10,9%
Coordination multi-pays	370 592	7,9%	357 095	8,7%
fonds dédiés	674 710	14,4%	477 365	11,6%
Total Missions	4 048 046	86,7%	3 358 765	81,4%

Fonctionnement	209 549	4,5%	264 412	6,4%
Développement	413 209	8,8%	504 435	12,2%
Total Siège	622 759	13,3%	768 847	18,6%
TOTAL GENERAL	4 670 805		4 127 612	

Les charges d'exploitation ont globalement diminué de 12% en 2024, conséquence de différents facteurs :

- les frais de mission sont en repli, essentiellement lié à la fin du programme de construction de crèches au Cambodge, et à l'arrêt des financements de l'AFD au Burkina. L'intégration des activités de Chemins d'Enfances et le démarrage d'un programme pluriannuel de renforcement de l'éducation préscolaire au Burkina viennent compenser partiellement cette diminution.
- En revanche, l'augmentation des dépenses de fonctionnement et de développement des ressources reflètent la poursuite de la structuration de l'association, en partie liée à l'intégration des activités de Chemins d'Enfances : création d'un poste de gestion des ressources humaines GRH et d'un poste de recherche de fonds bailleurs. Côté recherche de fonds, PE&D investit dans un nouveau canal de dons, par le biais de la transmission de patrimoine.

F. Autres informations

1 - Effectif moyen (en équivalent temps plein)

Salariés siège	8,1
Salariés France projets	9,1
Stagiaires / services civiques France projets	4,6
Volontaires de la solidarité internationale et expatriés	5,1
Services civiques internationaux / stagiaires locaux	4,6
Salariés locaux	37,3
Total de l'effectif	68,8

2 - Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **61 142 €**.

3 - Information sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes annuels de l'exercice 2024 s'élève à **13 356 € TTC**.

4- Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger

Planète, Enfants et développement a reçu des avantages et ressources en provenance de l'étranger :

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	260
Belgique	524
Cambodge	59 129
Canada	330
Espagne	286
Monaco	100 060
Roumanie	120
Royaume-Uni	98 334
Suisse	114 773
Luxembourg	440
Singapour	18 477

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir est mise à la disposition du public au siège de l'association. Pour pouvoir en prendre connaissance, une demande écrite doit être adressée à l'attention de la directrice de l'association qui organisera les modalités de sa consultation.

G. Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'association fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) sont présentées ci-après.

Principes généraux d'établissement

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte emploi ressources (CER).

Le CROD - document mis en place par le NRC 2018-06 - recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'Institut et se présente en deux parties. La première partie présente l'intégralité des ressources et des charges de l'Institut et la seconde partie détermine l'emploi spécifique des fonds liés à la générosité du public.

Le CROD :

Le CROD distingue trois catégories de ressources :

Les produits liés à la générosité du public, présentés conformément au NRC 2018-06.

Les dons et mécénats sont ceux des personnes privées physiques ou morales (excluant pour ces dernières, les organismes à but non lucratif).

Le mécénat est distingué en ce qu'il est basé sur une contractualisation avec le mécène.

Les produits non liés à la générosité du public sont de trois ordres :

Les contributions financières, il s'agit des fonds perçus de personnes morales à but non lucratif (associations, fondations et fonds de dotation), précédemment présentés en subventions

Les autres produits non liés à la générosité du public recouvrent les autres recettes d'exploitation qui n'appartiennent ni aux deux catégories précédentes ni aux subventions et autres concours publics (contrats industriels, recettes de plateformes, transferts de charges).

Les subventions et autres concours publics (tous concours apportés par des personnes morales de droit public).

Le CROD distinguent les types d'emplois suivants :

Les missions sociales relatives aux dépenses concourant directement aux activités de l'association, conformément à son objet social,

Les frais de recherche de fonds liés à la générosité du public,

Les frais de recherche d'autres ressources

Les frais de fonctionnement.

Ces quatre lignes de dépenses sont déterminées à travers la tenue d'une comptabilité analytique.

L'affectation des charges de personnel a été établie par répartition des personnels, pour tout ou partie de leur temps de travail, aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
- Dons manuels	429 823	429 823	398 272	398 272
- Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
- Mécénats	123 299	123 299	107 402	107 402
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	955 169		739 906	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	19 892		25 318	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 728 049		2 804 461	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 380		6 200	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	745 356	123 458	550 544	101 472
TOTAL	4 060 448	731 060	4 689 483	664 526
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	444 482	88 126	9 924	9 924
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	1 873 928	187 956	2 603 325	258 183
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	566 453	57 714	754 541	126 298
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	192 275	34 048	158 865	11 974
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	303 639	53 769	252 944	19 065
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	263 803	148 179	214 865	115 502
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 668		1 631	123
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	477 365	161 268	674 710	123 458
TOTAL	4 127 612	731 060	4 670 805	664 526
EXCEDENT OU DEFICIT	-67 164	0	18 678	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	10 328	10 328	14 811	14 811
Prestations en nature	21 200	21 200	20 830	20 830
Dons en nature	350	350	1 530	1 530
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	31 878	31 878	37 171	37 171
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	27 418	27 418	12 674	12 674
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A				
LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	4 460	4 460	24 497	24 497
AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	31 878	31 878	37 171	37 171

1 Définition des missions sociales

PE&D est une ONG de développement dont la mission consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets qui permettent d'*améliorer les conditions de vie, de santé et d'éducation des enfants particulièrement défavorisés*, et de manière indissociable, de leurs mères et plus largement des communautés dont ils font partie.

PE&D se définit comme un opérateur direct de projets de développement. Ses actions prennent en compte les besoins et les aspirations des bénéficiaires, suscitent leur participation. PE&D veille à l'ajustement permanent des projets à la réalité du terrain.

La définition d'actions pérennes est une préoccupation présente dès la conception de projets à travers la recherche d'une approche pragmatique, d'une économie de moyens et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

Les secteurs de la Santé, de l'Éducation et du Travail social, dits « prioritaires », constituent le cœur de métier de PE&D, pour lesquelles l'association détient une expertise propre et un savoir-faire. Sur les projets de développement intégré, lorsque les besoins nécessitent de mettre en œuvre des activités dans les secteurs de l'Eau, de l'Agriculture ou du Développement Economique, PE&D recherche et conclut des partenariats avec d'autres organisations.

Le développement étant le résultat combiné des efforts des communautés, des autorités locales, des ONG locales et des services publics, PE&D cherche à établir une véritable coordination entre tous les acteurs pour la mise en place des activités.

PE&D aide les ONG locales partenaires à se professionnaliser dans leur domaine de compétences et les soutient institutionnellement de manière à ce qu'ils poursuivent ensuite leurs activités de manière autonome, voire indépendante.

PE&D n'exclut pas d'intervenir pour une urgence qui surviendrait sur ses lieux d'implantation.

3 Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources

Dépenses de missions sociales :

- Les coûts des missions sociales réalisées en France en 2024 sont constituées pour l'essentiel des charges de personnel affectées aux activités de plaidoyer et d'éducation au développement.
- Les dépenses directes des missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses courantes réalisées sur le terrain ainsi que les coûts de personnel volontaire (VSI) et le personnel local.
- Les dépenses indirectes des missions sociales concernent les frais de personnel du siège : les chefs de secteur, les responsables du suivi financier des projets et la directrice générale. Le calcul du coût de ces derniers se fait sur la base du déclaratif du temps passé sur les missions.

Les dépenses de mission sont financées par les subventions dédiées à chaque projet et par les fonds issus de la générosité du public à hauteur de 334 k€.

Frais de recherche de fonds :

- Frais d'appel à la générosité du public :
 - Les rémunérations versées aux salariés en charge de développer la collecte et communiquer avec le public. Le coût des prestations engagées.
 - Les coûts de gestion et de suivi des collectes.
 - Les coûts de réalisation et d'envoi du bulletin trimestriel, calculés en fonction du nombre de pages du bulletin sur lesquels PE&D sollicite la générosité du public.
 - Les frais bancaires liés aux dons en ligne
- Frais de recherche d'autres ressources :
 - Coût des personnes chargées de la recherche de fonds.
 - Coûts des prestations engagées.

Frais de fonctionnement :

- Coût de la directrice (temps passé à l'administration et la gestion générale)
- Coût du personnel financier et administratif au siège non affecté sur les projets.
- Frais généraux du siège.

Le financement des coûts de fonctionnement et de recherche de fonds est assuré par les frais administratifs perçus sur les subventions, des subventions directement affectées, les recettes des événements et autres produits divers. Le solde est financé par le mécénat et les collectes auprès du public (cotisations, dons manuels et divers).

En 2024, les frais de fonctionnement et de collecte de fonds se sont élevés à 760 k€ et sont financés par les dons manuels et mécénat à hauteur de 236 k€.

Les charges liées aux missions sociales ont représenté 79,03% des dépenses (charges d'exploitation hors fonds dédiés), tandis que 13,59% des charges ont été constituées des frais de communication et de recherche de fonds, et 7,23% pour les autres frais de siège.

4 Contributions volontaires en nature

En 2024, 22 bénévoles ont participé à l'activité de l'association en consacrant 60 jours au support des activités du siège ou du terrain. Le bénévolat a été valorisé sur la base de la rémunération d'un personnel de catégorie équivalente, soit un total de 10328 €. PE&D a également reçu des dons de matériels destinés pour l'activité en Cambodge pour un montant total de 350€.

H. Présentation du CER 2024

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	54 480	57 380
- Actions réalisées par l'organisme	88 126	9 924	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres			- Dons manuels	429 823	398 272
			- Legs, donations et assurances-vie	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger			- Mécénats	123 299	107 402
- Actions réalisées par l'organisme	187 956	258 183			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	57 714	126 298	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	34 048	11 974			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	53 769	19 065			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	148 179	115 502			
TOTAL DES EMPLOIS	569 792	540 945	TOTAL DES RESSOURCES	607 602	563 054
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	123	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	161 268	123 458	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	123 458	101 472
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	731 060	664 526	TOTAL	731 060	664 526
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	166 292	166 292
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	0	0
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	166 292	166 292

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A		
MISSIONS SOCIALES			LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	10 328	14 811
Réalisées à l'étranger	27 418	12 674	Prestations en nature	21 200	20 830
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA			Dons en nature	350	1 530
RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU	4 460	24 497			
FONCTIONNEMENT					
TOTAL	31 878	37 171	TOTAL	31 878	37 171

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN	123458	101472
			DEBUT D'EXERCICE		
			(-) Utilisation	123458	101472
			(+) Report	161268	123458
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN	161268	123458
			FIN D'EXERCICE		

1 Ressources reportées liées à la générosité du public

Les ressources reportées liées à la générosité du public, ou « report », représentent la part des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction le cas échéant de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs. En 2024, elle reste au niveau de 166 292.

2 Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont affectées en fonction des campagnes de collecte. Les dons manuels dont la destination n'est pas précisée sont affectés aux missions sociales selon les besoins, avec une part affectée à la couverture des frais de fonctionnement du siège. Ceux-ci représentent 15% des dépenses en 2024, hors mécénat de compétences.

3 Contributions volontaires liées à la générosité du public

Les contributions volontaires en nature sont affectées en fonction de leurs destinations sur la base de la comptabilité analytique mise en œuvre.

Chaque bénévolat ou don en nature est affecté selon qu'il contribue à une mission sociale, à de la recherche de fonds au fonctionnement de l'association.